

## **Réunion de la Commission Pôle enfance Jeunesse** **MERCREDI 30 Janvier 2013 à 18 H 30**

### **Etaient présents :**

Mme Joëlle Contie, (Adjointe Pôle Enfance Jeunesse), Mme Danièle Lefevre (adjointe à la Culture et aux jumelages), Mr Me Frédérique Rivière (Adjointe Service Animation, Sport et Vie Associative), Mme Marianne Rousseau (Déléguée à l'Habitat), Mme Arlette Esclaffer et Mme Ginette Uroz, Me Chrystèle Gibiat, Me Isabelle Bouldouyré, Me Jocelyne Barbier, M. Eric Daboit et

**Etaient excusés :** sportives : quelques modifications Jean François Martineau (adjoint à l'urbanisme et aux travaux), Mr Michel Naboulet, Mme Claude Deramchi (adjointe aux affaires sociales), Mme Cristina Fernandes, Mme Claudine Meyzat et M. Sylvio Lequellec.

Le compte rendu du 17 janvier a été validé à l'unanimité.

### **Portage des repas à domicile :**

Prix de revient du repas : 3,25 € sans compter le temps de préparation noyé dans la masse des repas au quotidien.

Une proposition faite par le service Pôle Enfance Jeunesse sur le prix des repas et les quotients a été étudiée afin de pouvoir mieux contrôler les demandes de plus en plus nombreuses (4 tournées depuis septembre 2012, 116 inscrits et 96 servis tous les jours) Discuté lors de la dernière réunion, les documents ont été envoyés à toute la commission qui se prononce lors de celle-ci pour la création de deux tranches supplémentaires de quotient, ce qui fait 7 tranches, sans changement de prix pour les 4 premières tranches existantes. Le prix des repas s'échelonne de 3,13 € à 7,28 € en liaison chaude.

Le prix des repas appliqué sur l'agglomération périgourdine s'établit selon les ressources pour certaines et pour d'autres pas de critères, il varie de 3 € le plus bas à 9,20 € voir 10,40 € pour la plus chère. Les critères d'attribution sur l'agglo sont en général : habiter la commune et retraités.

Les critères sont les suivants sur notre commune: être à la retraite, habiter la commune ou sortir d'une hospitalisation.

Un constat, les personnes utilisant ce service sont pour la plupart âgées de plus de 82 ans et non autonomes pour la préparation des repas. Les critères seront peut-être à retravailler si le nombre augmente encore, réel problème de distribution si le nombre augmente.

La commission valide la proposition de création de 2 tranches supplémentaires.

### **Pré-inscriptions Accueils de Loisirs Centre Jean Sigalas:**

Long débat autour de la fiche technique présentée sur les dates et périodes de réservation, sur l'ordre d'inscriptions.....

Attention, un excès de critères de réservation demande beaucoup de travail de personnel et la difficulté à les appliquer, complique et rend difficile les réponses aux familles dans un temps relativement court.

Grâce aux inscriptions, il y aura une meilleure gestion du nombre de repas, (nombre d'enfants connu)

Par contre, une large information auprès des familles doit être faite et sur des lieux différents afin d'informer les parents de la nouvelle organisation pour les vacances de printemps. Plusieurs réunions seront programmées, des tracts attractifs seront distribués et expliqués.

La commission a rectifié quelques critères et ensuite la proposition finale sera envoyée après rectification par E. Mail et validée après les modifications apportées. Validation également de la fiche de candidature pour les contrats occasionnels pour les petites vacances si besoin et l'été.

### **Budget Pôle Enfance Jeunesse assuré par le pôle sport/clubs du soir :**

**APS (cross, journées passerelles, défis, olympiades, interventions musicales, etc.....,**

**Pour les Interventions sportives : quelques modifications seront faites en fonction de la restructuration des rythmes scolaires ainsi que pour les clubs du soir (à revoir le fonctionnement en 2013/2014).**

- APS, mise à **disposition d'animateurs diplômés sur un temps plus court avec basculement des animateurs sportifs sur le temps libéré.**
- Cependant afin de pouvoir continuer à fonctionner une ligne budgétaire équivalente à l'an dernier est proposée pour inscription au vote du budget 2013 (valorisation personnel APS : 16147 € + 1200 € matériel, rencontres interclasses, olympiades, randos, journées Crouchoux etc... 16 576 €) + le matériel acheté à cet effet 2100 €. Interventions sportives (olympiades, cross, défis, randonnées, journées passerelles.....) pendant le temps scolaire sport dans les écoles (convention de partenariat avec l'Education Nationale, encadrées par des animateurs sportifs mairie).
- **Transports bus gratuits** pour les différentes sorties (Piscine, musée, sportives, culturelles, USEP nombre arrêté en concertation avec les enseignants et le service.....). Elles seront assurées par les deux bus municipaux
  - Pour les transports complémentaires, assurés par des bus privés, une somme supplémentaire sera budgétée.

### **Budget Caisse des Ecoles :**

Maintien de la dotation élève à 36 € par élève

Participation de la mairie lors de classes transplantées sur les mêmes bases (8 €/nuitée) + bus à raison de 0,76 €/km.

Pas de classes transplantées à ELRE, 1 classe transplantée à LPM (prêt du bus)

Les autres points budgétaires seront abordés lors de la prochaine réunion fixée le 13 Février à 18 H.